

N/REF : 7/03/2026 14H57 C:265141 I:36875

PROPRIETAIRE FALLOT

V/Appel du Samedi 07/03/2026 a 14H57

**8 CHEMIN SAINT JEAN
38700 LA TRONCHE**

IMMEUBLE : SAINT JEAN
8 CHEMIN DE SAINT JEAN
38700 LA TRONCHE

St Martin-H, le 09 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 8 CHEMIN SAINT JEAN - CONTACT MME CELINE FALLOT - *06 28680535*

MOTIF : PAIEMENT SUR PLACE - 298€
REFOULEMENT COUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 07/03/2026 A 15H15 :
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU COLLECTEUR DEVANT LA CABANE DE MR FALCY ET
ENTRE LE PAVILLON DE MME BUCLET.
CASSURE SITUEE A 1 OU 2 METRES DU COLLECTEUR AU NIVEAU DE L'AFFAISSEMENT
ENORME QUANTITE DE CAILLOUX

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 0000915 CAISSE D'EPARGNE DU 07/03/2026 - 298,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,61	180,61
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,30

TOTAL H.T.	270,91
T.V.A. a 10,00%	27,09
TOTAL T.T.C.En EURO	298,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN